



Communauté de communes

Solidarité

OBJET : Rapport d'activités politique de la ville sur le quartier prioritaire de la Ville aux Roses à Châteaubriant

EXPOSE

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a confié le diagnostic, la définition des orientations, l'animation et la coordination des contrats de ville aux établissements publics de coopération intercommunale. C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pilote les interventions conduites sur le quartier de la Ville aux Roses à Chateaubriant, identifié en 2014 par l'Etat comme entrant dans la nouvelle géographie prioritaire.

Le décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévoit qu'un rapport doit être élaboré par l'établissement public de coopération intercommunale et soumis pour avis au conseil citoyen et au conseil municipal de la commune sur laquelle le zonage prioritaire est identifié.

Le rapport joint en annexe à la présente délibération a fait l'objet d'une présentation et d'un débat en conseil municipal de la Ville de Châteaubriant lors de sa séance en date du 7 octobre 2020. Il a également été présenté et remis au conseil citoyen.

Le conseil municipal de la Ville de Châteaubriant a adopté ce rapport par délibération en date du 7 octobre 2020. Celui-ci doit désormais faire l'objet d'une adoption par le conseil communautaire.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Solidarité » réunie le 19 novembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire approuve le rapport sur les actions « politique de la ville » conduites sur le secteur de la Ville aux Roses à Châteaubriant.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Présenté à Châteaubriant, le 17 décembre 2020

Le Pré

Alain I



Le Président,

Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-448-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Politique de la ville

2020

Éléments de contexte

Le quartier de La Ville aux Roses à Châteaubriant a été désigné par l'Etat en 2014 première fois au titre du dispositif politique de la ville. Cette éligibilité a trouvé son prolongement pour 6 ans (2015-2020) d'un contrat de ville partenarial, au sein duquel l'innovation est encouragée.

Par l'intermédiaire de ces nouveaux contrats de ville, l'Etat entendait répondre à un objectif de renforcement des moyens à destination des quartiers prioritaires par :

- Une mobilisation des politiques de droit commun,
- L'association des habitants à la politique de la ville,
- Un élargissement stratégique des contrats de ville à l'échelle des villes et des intercommunalités, dans une démarche de développement intégré du territoire dans leurs domaines respectifs.

La Ville de Châteaubriant et l'ex Communauté de Communes du Castelbriantais ont travaillé avec l'Etat, avec l'ensemble des partenaires, dont les associations représentatives du quartier, dans une démarche de réflexion sur le développement de la Ville aux Roses, visant à définir les enjeux et axes de développement pour 2015-2020. Ce contrat, cosigné par la Ville de Châteaubriant et l'ex Communauté de Communes du Castelbriantais, a permis l'engagement des différents partenaires via la signature de conventions opérationnelles qui lui sont adossés.

Le Quartier Prioritaire

Le quartier de La Ville aux Roses a été construit entre 1968 et 1975. Le périmètre retenu par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) comprend 1 160 habitants (soit presque 10 % de la population de la commune) et s'étend du quartier de la Ville aux Roses jusqu'aux pavillons d'Aiguillon Construction, situés au-delà de l'avenue Jean Moulin, sur la route de Saint Aubin des Châteaux.

Le parc immobilier du secteur prioritaire est constitué à plus de 70 % de logements sociaux.



Le contrat de Ville

Le contrat est construit sur 4 piliers :

- cohésion sociale intégrant les volets « sports », « animations et action sociale », et « éducation »,
- développement économique, emploi et formation,
- renouvellement urbain et cadre de vie,
- gouvernance et participation citoyenne.

puis décliné en programme d'actions.

Avenant 2019

Le contrat de ville de Châteaubriant est applicable jusqu'au 31 décembre 2022.

Les partenaires inscrivent leurs actions dans une nouvelle dynamique, en identifiant leurs actions respectives, dans la logique du Pacte de Dijon.

Trois priorités sont identifiées par les partenaires :

- Rénovation urbaine
- Cohésion sociale
- Emploi

1. RENOUELEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

Les objectifs prioritaires des partenaires en matière de renouveau urbain et d'amélioration du cadre de vie sont :

1/ Favoriser la mixité sociale

2/ Favoriser la mobilité des habitants du quartier

3/ Poursuivre l'aménagement des espaces publics pour favoriser

4/ Rénover le parc social

Mesure = engagement	Partenaire porteur
Soutenir les actions favorisant l'appropriation par les habitants de leur quartier rénové	Etat / SPV
Donner suite à l'étude urbaine en concrétisant le programme de renouvellement urbain « Faire de l'ANRU sans ANRU » : - Mettre en place une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale de la restructuration urbaine ; - Accompagner le relogement des habitants concernés par les démolitions des logements. - Adapter la programmation pluriannuelle en fonction des besoins mobilisables	Etat / bailleur habitat 44 / CC pôle environnement aménagement de l'espace Département sous l'as soutien à la politique de la vi développement social
Poursuivre les actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement et du cadre de vie.	Collectivité (s) / bailleur ha 44 / ...
Favoriser l'émergence d'un tiers lieux, espace collaboratif et contributif permettant le développement territorial de projets citoyens, favorisant la cohésion sociale et le lien intergénérationnel.	Collectivité (s) / bailleur ha 44 / CDC BdT...
Poursuivre l'aménagement des espaces extérieurs dans une démarche participative	CCCD – pôle environnemen aménagement de l'espace
Sensibilisation à la réduction et tri des déchets	CCCD – pôle environnemen aménagement de l'espace

2. COHESION SOCIALE :

Les objectifs des partenaires en matière de cohésion s

1/ Favoriser la réussite éducative

2/ Favoriser la vie sociale, l'engagement citoyen et la participation citoyenne, l'accès aux droits, l'accès à la culture et la p

3/ Renforcer la tranquillité publique

Mesure = engagement	Partenaire porteur
Favoriser la réussite éducative	
Favoriser l'accès des collégiens de QPV à des stages de 3ème de qualité	Etat / DSDEN – SPV /Département
Rénovation du college de la Ville aux roses	Département
Favoriser la poursuite d'études et le tutorat des élèves des quartiers, grâce aux cordées de la réussite et aux parcours d'excellence	Etat / SPV +DSDEN
Mettre en place un médiateur à l'école	Ville/département/Etat/Education nationale
Accompagner la lisibilité des actions existantes, portées par les structures locales, auprès des habitants	CCCD- CSC
Accompagner les familles vulnérables	
Faciliter l'accueil d'urgence pour les familles mono-parentales et les familles vulnérables	CAF
Renforcer la passerelle entre le multi-accueil et l'école pour favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans	CCCD – Education nationale CAF
Soutenir les actions parentalité du territoire en ayant une attention particulière pour les actions se déroulant sur le quartier prioritaire	CCCD - CAF

Favoriser la vie sociale, l'engagement citoyen et la participation citoyenne, l'accès aux droits, l'accès à la

Soutenir et accompagner la mise en place du centre socio-culturel	Etat / politique de la ville + Département dans le cadre de l'appel à projet annuel en faveur de la jeunesse et de la citoyenneté
Développer la médiation sociale dans le quartier, en mobilisant le dispositif des adultes-relais	Etat / politique de la ville
Soutenir les associations et les acteurs agissant sur le quartier pour : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès des jeunes des quartiers prioritaires aux formations Bafa - Favoriser l'accès et le développement de l'accompagnement à la scolarité - renforcer les actions sur les temps périscolaires et du mercredi, accessibles aux enfants et jeunes du quartier prioritaire - Favoriser le départ en vacances des enfants et des jeunes des familles vulnérables - soutenir l'animation sur l'espace public, notamment pendant les vacances scolaires 	CCCD CAF
Animer un espace pour tous au sein du quartier	CCCD - CSC
Accompagner la mise en lien des actions enfance-jeunesse sur le quartier, entre partenaires	CCCD - CSC
Accompagner la réalisation de petits évènements festifs intergénérationnels	CCCD - CSC
Développer des actions de citoyenneté en axant les interventions sur le respect de l'autre et l'acceptation des différences	Ville de Châteaubriant - CCAS
Maintenir et/ou développer des actions en direction des enfants, des jeunes et des parents	CCCD – CSC – service jeunesse et petite enfance

Renforcer la tranquillité publique

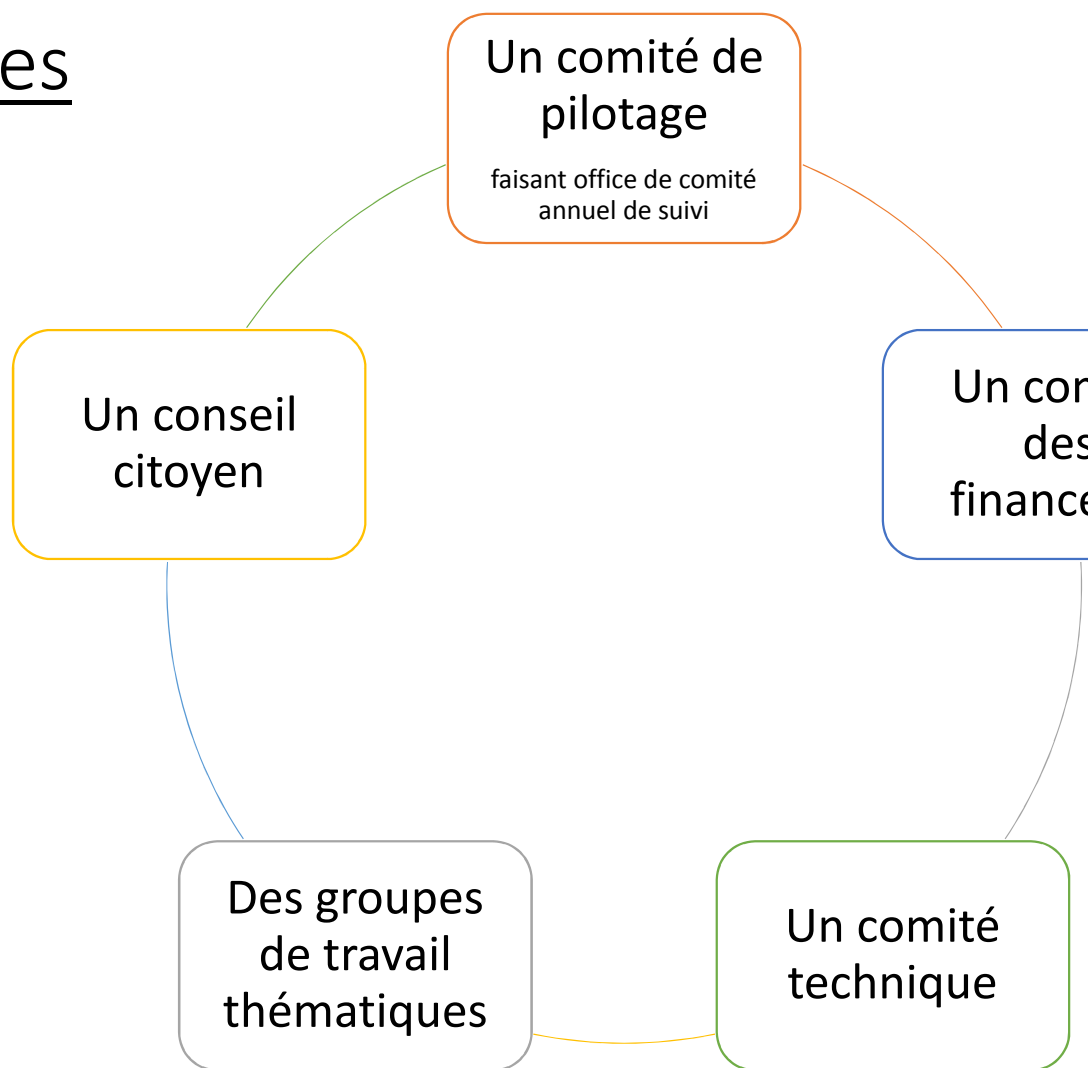
<ul style="list-style-type: none">- Dans le cadre du protocole de participation citoyenne, poursuivre les actions visant à mieux lutter contre le sentiment d'insécurité- Poursuivre les actions préventives en ciblant les jeunes publics en lien étroit avec l'Éducation Nationale et les autres partenaires au sein des établissements scolaires (rappels à la loi, sécurité routière, lutte contre les conduites addictives, nouveaux protocoles, ...)- Proposer des actions dans le domaine de la protection technique de la malveillance (dispositifs de vidéoprotection, alerte "VIGIDEL" pour sensibiliser les commerçants, consultations de sûreté, ...)- Développement du dispositif de vidéo protection	Etat / gendarmerie / Département (cf actions sécurité routière, au école sociale et solidaire) / Ville
Sensibilisation aux conduites à risques (routières, addictions : écran, alcool et drogues)	Ville de Châteaubriant – CC police municipale
Renforcement de la coordination des actions de prévention entre les services de la ville, de la gendarmerie, des bailleurs sociaux et d'autres partenaires	Gendarmerie / Police municipale CCAS
Aménagement sécurisé des abords de l'école	Ville de Châteaubriant

3. EMPLOI

L'objectif prioritaire des partenaires en matière d'emploi est de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des habitants du quartier.

Mesure = engagement	Partenaire porteur
<p>Gouvernance : Pérenniser le comité technique emploi : réunion trimestrielle de suivi des actions conduites ou à conduire en matière d'emploi sur le quartier</p>	Etat / DIRECCTE / Département public allocataires du RS
<p>Lever les freins périphériques à l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité : soutenir les actions favorisant la préparation et l'obtention du permis de conduire dans le cadre d'une reprise d'emploi. • Garde d'enfant : faire connaître les solutions de gardes d'enfants afin de favoriser la reprise d'emploi. • Egalité professionnelle : favoriser la mixité professionnelle. 	Etat / service politique de la DIRECCTE / CLEFOP / Département (Mobilité solidaire)
<p>Aller vers et accompagner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérage du public par un accès facilité au service public de l'emploi (permanence, action hors les murs, appel à projet PIC « invisible » etc...) • Encourager l'accès des jeunes du quartier aux dispositifs d'accompagnement (Garantie Jeunes, accompagnement intensif des jeunes) • Promouvoir l'accompagnement global (Pole emploi / Conseil départemental) • Connaissance du marché du travail local : permettre aux résidents de découvrir les métiers de leur territoire 	Etat / service politique de la DIRECCTE / CLEFOP / Département (action sociale, unité emploi développement local)
<p>Former :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès des publics prioritaires aux actions de formation en lien avec le Pacte régional pour l'investissement dans les compétences • Développer des formations de remobilisation (notamment atelier Pole emploi) et de savoirs de base (apprentissage de la langue française) 	Etat / service politique de la DIRECCTE / SPE / Conseil régional CLEFOP
Développement de la culture entrepreneuriale	CCCD – service développement emploi-formation
Accompagnement des initiatives de création d'entreprise	CCCD – service développement emploi-formation
Favoriser l'accès à l'emploi et le développement du réseau professionnel via Réseau Emploi et Proximité pour l'emploi	CCCD – service développement emploi-formation
Accompagnement vers la diversification des compétences et mobilisation des outils de formation en prenant pour appui les événements proposés sur le quartier	CCCD – service développement emploi-formation

Les instances



2019
le conseil citoyen

La Composition du Conseil Citoyen renouvelée à l'automne 2019 :

Habitants :

BARON Nadia

DES COGNETS MICHEL Régine

EUDIER JEAN-FRANCOIS

GUMUS Irem

GUNGOR/SAHIN Zeynep

RIESENBERGER Fernando

TAMER Gamze

SENE Guedje

Acteurs locaux :

AKKOK Gulseren

BULUT Halit

LEGRAIS Marie Jo

MARSOLLIER Jean-Luc

RIESENBERGER Clotilde

ROBERT Daniel

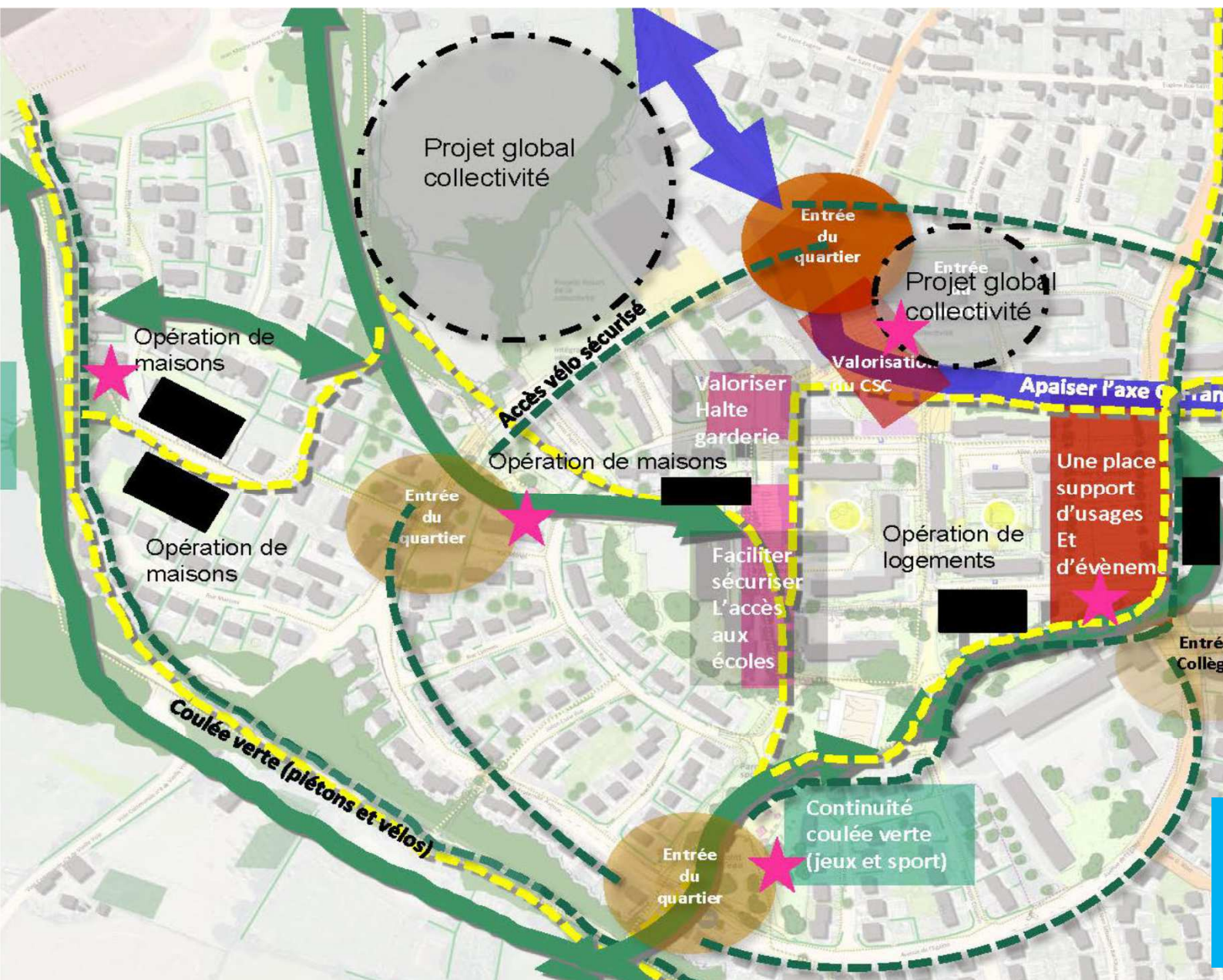
SEVIN Magali

TALBOURDEAU Christine

Les actions du conseil citoyen

Mis en place en mars 2016, le Conseil citoyen a souhaité investir le domaine du cadastre, particulièrement sur les espaces extérieurs communs, sur le « vivre » dans le quartier. La Communauté de Communes a missionné les architectes-urbanistes de l'Atelier du Lieu pour accompagner de façon autonome le Conseil citoyen dans cette réflexion autour d'une méthodologie de travail et la CCCD :

- réaliser **un projet ancré dans son contexte**,
- inscrire **l'humain au cœur du projet**,
- s'appuyer sur **la maîtrise d'usage des habitants** pour cerner les besoins,
- élaborer **un diagnostic pertinent des besoins et aspirations** des habitants,
- construire **un projet commun** avec les différents acteurs du territoire,
- imaginer **une identité commune par le rêve, les usages, et le contexte**,
- créer un **sentiment de réappropriation des lieux et coproduire une nouvelle histoire**.



Éléments de contexte :

Une première phase « diagnostic » a été conduite sur le terrain en **2016/2017** lors de laquelle plusieurs enjeux

- Reconnecter urbanistiquement et socialement la Ville aux Roses et le reste de la ville de Châteaubriant,
- Coproduire une réflexion et des actions avec les habitants du quartier,
- Banaliser l'image de la Ville aux Roses.

Cette phase s'est conclue autour de 4 grandes orientations à mettre en œuvre : une structure végétale pour l'équipement structurant (rue César Franck), restructuration de la forme urbaine du quartier, amélioration d

A partir de la première phase conclue, une seconde « étude de programmation » a été réalisée sur **2017/2018**

3 lieux ont été choisis par le Conseil Citoyen :

- le parc des droits de l'enfant,
- les accès aux écoles maternelle et primaire,
- l'entrée et la traversée du quartier Flemming.

Toutes ces réflexions ont été conduites avec les habitants en utilisant différents supports : ballades urbaines, de la démarche a conduit les services de l'Etat a qualifié l'opération d'étude urbaine confiée au Conseil citoyen inscrite au label "40 ans de la politique de la ville".



Un phasage et une priorisation des travaux réalisés avec des habitants : Un phasage sur investissement chaque année de 100 000€ partagés entre la Ville de Châteaubriant et la traduire la programmation élaborée par les citoyens en aménagements urbains.



Tranche 1 en 2018 :

Installation de mobiliers urbains, d'une clôture en bois, raccordement vers la voie verte, création d'un cheminement piéton dans le parc, d'un passage piéton sur l'axe entre la voie verte et le parc, suppression de la haie devant l'école



REALISÉ

Tranche 2 en 2019 :

Pose d'un grand jeu pour enfants, Installation de mobiliers urbains, plantation de cépées et de rosiers, réfection des cheminements piétons



REALISÉ

2019

- 3 réunions du
- 4 ateliers de p
- acteurs locaux
- 3 ateliers d'am
- les services te
- 7 réunions tec
- CCCD/ville de
- conseil citoyen
- participatifs et
- du parc

2019 :

Un programme d'investissements str

- La construction du Centre Socio Culturel au cœur du quartier pour créer une polarité.
- L'antenne du Foyers de Jeunes travailleurs contribue à résoudre des enjeux de mixité.

La construction du centre socio culturel

Validation de l'APD : fin avril 2018

Dépôt du permis prévu en juin 2018

Début des travaux : septembre 2019

Fin de l'opération prévue : **Septembre 2020**



PERSPECTIVE VERS L'ENTRÉE RUE JACQUARD



PERSPECTIVE DEPUIS LE JARDIN



La construction du centre socio culturel

Montant total de l'opération :

- Coût total de l'opération : 1 248 111 € HT

Plan de financement :

- CAF - environ 122 500 €,
- Région (contrat de territoire) – environ 350 000 €,
- Etat – 250 000 €,
- Ville de Châteaubriant - environ 217 000 €,
- Communauté de Communes Châteaubriant-Derval - environ 217 000 €,
- Conseil Départemental – 100 000 €



L'antenne du Foyer de Jeunes Travailleurs

Permis de construire accordé le 24 octobre 2017 - Début des travaux : mars 2019 – Fin l'opération prévue : **Septembre 2020**

Capacité de l'antenne sur **12 logements** comprenant :

2 T2 de 44,78 m², 2 T1 bis de 33,65 m²,
4 T1 de 15,76 m², et 4 T1 de 14,15 m²

Des **parties communes** de 79,64 m² composées de :

- une salle de détente de 32,66 m²,
- une cuisine commune de 27,38 m²,
- une buanderie de 13,10 m²,
- un WC de 2,72 m², et des dégagements de 3,78 m².



L'antenne du Foyer de Jeunes Travailleurs

Estimation du coût des travaux : 581 174 € HT

Financement prévu du « foyer Soleil » par le FJT :

- CAF – 130 000 €
- Région – 120 000 €
- Communauté de Communes Châteaubriant-Derval - 100 000 €
- ETAT – 60 000 €
- Prêt PAM – 64 000 €
- Habitat 44 (valorisation) – 60 000 €
- Habitat 44 (Fonds propres) – 90 000 €

TOTAL : 624 000€

2019

les actions soutenues financiè

ACTIONS	Nouvelle / renouvellement	MONTANT ACCORDE 2018	Coût action	CUMUL DEMANDE PARTENAIRES	CGET
Chorales de femmes	nouvelle		4 192	3 842	3 842
Cours de français langues étrangères	nouvelle		5 537	5 337	5 087
Portraits de quartier	nouvelle		16 500	16 100	5 366
Animation enfance jeunesse	renouvellement CPO 2018/2020	11 000	31 994	31 994	11 000
Médiation interculturelle sur le territoire de Châteaubriant	renouvellement	5 500	24 800	22 100	12 000
WELCOME FESTIVAL	renouvellement CPO 2018/2020	7 500	26 244	18 244	7 500
Animations culturelles et de loisirs dans l'espace public	nouvelle		5 700	6 200	4 200
Les rendez vous du mois : échange avec habitants et acteurs intervenants sur le quartier	nouvelle		6 520	5 580	3 000
Animation de rue	renouvellement	2 100	5 250	5 250	2 100
Poursuivre l'apprentissage de la musique et la découverte de la danse auprès d'un public	renouvellement	5 000	13 727	13 727	5 000
Actions EMPLOI FORMATION en direction du quartier de la Ville aux Roses	renouvellement	10 000	11 500	10 500	6 000
Castelbriantais et d'ailleurs	renouvellement		20 120	19 350	8 000
		41 100	185 274	158 224	73 095

2019
les actions portées par la Comm
de communes

Centre Socio-Culturel Intercommunal :

- **Welcome Festival – 3^{ème} édition :**

- 1 après-midi / 4 associations + CSCI / 600 personnes
- Spectacles, ateliers
- Objectif: fédérer les associations du quartier autour d'un évènement commun
- Résultat : La formule simplifiée du festival a permis aux acteurs du quartier de profiter de surcharge de travail / la programmation spectacles-show sportif a permis une mixité du public / permis d'attirer plus d'habitants

- **Animation au parc des droits de l'enfants :**

- Participation à la fête du conte décentralisé sur le quartier de la Ville aux Rois
 - 1 après-midi / Réseau de lecture + 3 associations + CSCI/ 80 personnes
 - Contes / bibliothèque hors les murs/ateliers
 - formation des bénévoles à la lecture à voix haute / temps apprécié : lectures d'histoires autour du livre/ mixité de la population dû à la venue des habitués du festival du conte
- ciné plein air : reporté pour cause de pluie/orage

- **Rendez-vous du mois :**

- 1 rendez-vous de diffusion de l'information dans l'espace public / infos autour des actions du conservatoire, centre socio-culturel, de la Mission Locale, du GEM, UFCV, Rencontres, du CCI
- Plaisir des professionnels à se retrouver et à mieux connaître les actions existantes entre eux / certaines informations / difficulté de savoir si cette action a permis d'orienter des habitants / professionnels de diffuser l'information de cette manière (aller vers)

Pôle culture

- Pour le conservatoire au travers des actions (Fanfare au collège et atelier Claude Monet) :
 - actions positives permettant de toucher des publics peu familiers du conservatoire, la lisibilité sur le conservatoire et ce qui peut s'y passer,
 - partenariat pluriannuel permettant de donner du sens à l'action,
 - développement du plaisir de jouer ensemble tout en ayant des critères d'évaluation et de valorisation des jeunes,
 - pour l'atelier danse il évolue positivement et un groupe solide a pu se constituer
- Pour l'action lecture publique de l'été par les équipes de la médiathèque de l'enfant dans le quartier de la ville aux roses :
 - action intéressante à perfectionner et à situer plutôt dans un lieu type CSC (avec des animateurs),
 - peu de public et avec un accompagnement en médiation en direction des habitants

Service Développement Territorial :

- **Proximité pour l'emploi** : l'objectif est d'utiliser le lien entre les élus du quartier et les habitants pour favoriser la relation entre les professionnels du territoire. En effet, cette action est portée par les élus municipaux, élus de quartier qui bénéficient d'une relation privilégiée de **donner l'opportunité aux chercheurs d'emploi du quartier de la Ville aux Roses de rencontrer des entreprises, des associations, des artisans, de bénéficier de leurs conseils et de leurs réseaux dans l'objectif de faciliter leurs démarches d'insertion professionnelle.**
- **Mini-entreprise pour femmes** : ce projet a pour objectifs de proposer à un groupe de femmes de créer leur mini-entreprise.

Du côté des participantes, cette expérience leur a permis de :

- **Reprendre confiance en soi,**
- **Repérer les compétences déjà existantes dans leur parcours,**
- **Être en capacité d'acquérir de nouvelles compétences,**
- **S'inscrire dans une démarche de recherche d'emploi,**
- **Repérer leurs limites en terme de disponibilités professionnelles (horaires, organisation familiale...).**

Cette action a aussi permis aux participantes de **découvrir les différentes structures qui peuvent les accompagner dans leur recherche d'emploi**. Et enfin, la mini-entreprise a aussi permis à certaines d'entre elles de **vérifier leur capacité à franchir le pas de l'entrepreneuriat** économiquement.

- **Réseau Emploi** : tous les deux mois, cette action permet à deux chercheurs d'emploi du quartier prioritaire sur cinq au total de rencontrer des professionnels de l'entreprise (un chef d'entreprise, un R.H, une agence de travail temporaire et un chargé de développement économique). Le but d'exposer les difficultés qu'ils rencontrent dans leur parcours professionnel (recherche d'emploi, reconversion professionnelle, etc.) et de leur offrir des conseils de professionnels sur leurs interrogations et leurs difficultés. Chaque chercheur d'emploi est reparti de ces échanges avec de nouvelles connaissances et une **meilleure compréhension de sa situation**. Cela leur a aussi permis d'**étouffer leur réseau professionnel, leur carnet d'adresse**. Ces rencontres donnent également l'occasion de **cerner les attentes du marché du travail** et de ce fait leur **capacité à transférer des compétences d'un métier à un autre, d'un secteur à un autre**.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-448-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-448-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT